



Code CPF : 238484

Public :

Tout public

Pré requis :

Maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter), représentation dans l'espace

Nombre de participants :

Groupe de 8 à 12 personnes

Organisation pédagogique :

Entrées et sorties permanentes

Face à face pédagogique

Individualisation de la formation

Méthodes pédagogiques :

En groupe

Alternance de mises en situation et d'apports théoriques

Moyens pédagogiques :

Atelier spécialisé

Matériel professionnel individuel et collectif

Salle de cours équipée avec vidéo projection

Modalités de suivi,

d'accompagnement et d'appréciation de la progression :

Réunions pédagogiques

Grille de progression pédagogique

Modalités d'évaluation des acquis et/ou de la certification :

Evaluations en cours de formation

Dossier professionnel

Mise en situation et entretien devant jury

Validation : Titre professionnel de

niveau 3 - validation possible bloc par bloc

Profil des intervenants : Formateurs professionnels

Durée :

- 695 heures en centre

- 140 heures en entreprise

(La durée sera déterminée après évaluation des acquis du candidat)

Dates : 14/12/2020 au 02/07/2021

Lieu : Lycée Delambre Montaigne 3, rue Montaigne – Amiens

Tarif : financement Programme

Régional de Formation

Titre professionnel Plaquiste-Plâtrier(ère)

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Réaliser à l'intérieur de bâtiments l'étanchéité à l'air et la pose de différents systèmes d'isolation thermique et acoustique
- Réaliser l'aménagement intérieur de bâtiments en matériaux secs à base de plâtre
- S'insérer durablement dans le métier

PROGRAMME

■ Bloc de compétences 1 : réaliser l'aménagement intérieur de bâtiments d'habitation en matériaux secs à base de plâtre

- ➔ Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs horizontaux en matériaux secs à base de plâtre
- ➔ Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs verticaux en matériaux secs à base de plâtre

■ Bloc de compétences 2 : réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation, la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique

- ➔ Mettre en œuvre dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs d'isolation thermique
- ➔ Mettre en œuvre dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs d'isolation acoustique

■ Modules transversaux

- ➔ Habilitation échafaudage (R408)
- ➔ Habilitation électrique B0
- ➔ Sauveteur Secouriste du Travail
- ➔ Prévention des risques liés à l'activité physique
- ➔ Communication orale et écrite
- ➔ Bureautique
- ➔ Accompagnement à la rédaction du Dossier Professionnel



Votre contact :

GRETA Somme

greta.somme@ac-amiens.fr

Tél. 03 22 33 23 90